



Jean-Yves Prodel, vous êtes depuis 2004 le représentant en France de la démarche Universal Design, fondée au début des années 90 par Ron Mace* (1941-1998), architecte américain.

Vous êtes membre de l'Institute for Human Centered Design (IHCD) de Boston, une ONG éducative dont l'objectif est de promouvoir le Universal Design dans le monde.

** Fondateur de la FAIA Center for Universal Design Raleigh, North Carolina*

Pouvez-vous nous rappeler votre parcours depuis vos études aux Etats-Unis, vos domaines d'intervention ?

Après un séjour de cinq ans dans l'Illinois, j'ai été responsable financier et administratif d'une PME de haute technologie, puis responsable à la communication.

En 2004, j'ai assisté au Brésil à une conférence internationale de l'IHCD sur le thème « Universal Design pour le 21^{ème} siècle ».

Il y avait 400 personnes (entrepreneur, designer, architecte, organisme, conseiller technique...) de 32 nations.

Cette conférence a permis de présenter de nombreuses études et réalisations d'entreprises. J'étais le seul français !

A mon retour de Rio de Janeiro, je suis devenu conseiller technique et formateur UD pour aider les entreprises et les administrations à intégrer l'UD dans leur stratégie de conception.

En quoi consiste la démarche UD ?

La notion d'Universal Design (UD), c'est la réalisation de produits, d'architectures et d'environnements pour être utilisable par toutes les personnes au sens le plus large possible.

*Cette notion de conception est basée sur une méthodologie logique de 7 principes. Les Canadiens ont traduit Universal Design par Conception Universelle et **Design pour tous en France**.*

*Je recommande la traduction **Conception Universelle** parce que le mot design signifie ici l'idée de concevoir un produit, un environnement, une construction...*

Cette méthode entraîne les entrepreneurs, les concepteurs de produits, les architectes et les urbanistes à concevoir un monde plus facile à utiliser pour chacun d'entre nous ; indépendamment du sexe, de l'âge ou des capacités physiques des individus.

Ce qui est remarquable dans ce concept de réflexion, c'est sa logique de pensée.

Quels en sont les principes ?

1. Usage équitable

La conception ne désavantage pas ou ne stigmatise aucun groupe d'utilisateur

2. Souplesse d'emploi

La conception s'adapte aux préférences et aux capacités individuelles

3. Simplicité et intuition

L'utilisation de la conception est facile à comprendre, indépendamment de l'expérience de l'utilisateur, de la connaissance, des capacités linguistiques, ou du niveau de concentration

4. Perception de l'information

La conception communique l'information nécessaire efficacement à l'utilisateur, indépendamment des conditions ambiantes ou des capacités sensorielles de l'utilisateur

5. Tolérance de l'erreur

La conception réduit au minimum les risques et les conséquences d'accident

6. Faible activité physique

La conception peut être employée efficacement et confortablement avec un minimum de fatigue

7. Dimension et espace adaptés

La taille et l'espace sont une donnée pour une approche, une accessibilité, une manipulation et une utilisation, indépendamment de la taille du corps de l'utilisateur, de son maintien, ou de sa mobilité

A quoi la démarche s'applique t-elle (produits, services, projets ...) ?

L'UD est une méthodologie logique et de plus en plus basée sur des recherches anthropologiques et ergonomiques qui peuvent être appliqués à tout ; de l'éplucheur à pommes de terre, des logiciels aux produits électroniques et à l'automobile.

Elle s'applique aussi aux bâtiments et aux espaces publics qui offrent une population variée importante, à la mobilité, au travail, à la communication, au service, au loisir...

Comment s'intègre le UD dans la réglementation de l'accessibilité ?

Jusqu'à présent, l'argument le plus employé pour adapter les caractéristiques d'accessibilité, c'est la législation en faveur des personnes handicapées.

Mais il n'est qu'un compromis sur les capacités de certaines personnes et non une analyse anthropologique et ergonomique de l'humain.

Bien que cette obligation ait été extrêmement utile pour préciser le manque d'accessibilité - je devrais dire de confort pour tous - elle n'apporte aucun élément qui assure un bon système de gestion dans le confort réel et la plupart de ces règles sont rapidement obsolètes avec les nouvelles technologies.

Ce doit être un concept évolutif pour le confort de tous et non une spécificité labélisée.

L'UD s'intègre totalement dans l'accessibilité puisqu'il ne segmente pas.

*L'UD regroupe tout raisonnement logique qui permet de développer la nécessité de fonctions et d'espaces spécifiques. **Si l'étude des 7 principes UD est pensée dès la conception, ses coûts sont négligeables et le confort de vie devient une évidence pour tous.***

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de produits, d'objets du quotidien fabriqués dans le cadre de l'UD ?

Oui ! Il y en a beaucoup ! La plupart sont de conceptions nippones.

Ces entreprises ont intégré les sept principes sous la responsabilité d'un comité de direction UD pour l'ensemble des opérations de l'entreprise.

Par exemple : Panasonic, Canon, Sony, Ricoh, Toyota...

De nombreux produits ont été primés pour leur conception UD :

- *l'iPhone et l'iMac ont reçu l'Universal Design award*
- *le four de la marque Neff*
- *la poussette Dorel*
- *le groom de porte DORMA*
- *les poignées de porte HEWI*
- *le packaging des piles Panasonic*
- *les sanisettes extérieures de Ströer*
- *un appareil de mammographie de Toshiba Medical Systems*
- *une machine-outil de Gildemeister AG*
- *une locomotive de chez Siemens Transportation Systems pour ÖBB les chemins de fer Autrichiens*
- *une souris de chez Microsoft*
- *le tramway FLEXITY de Bombardier Transportation*
- *du mobilier urbain de Wall AG*
- *un lave-linge Miele*
- *des ustensiles de cuisines de chez OXO et Silit-Werke...*

Quelles sont les entreprises, en particulier dans le secteur du bâtiment, engagées dans cette réflexion ?

Sekisui House avec 13,2 milliard d'euros de CA est l'un des leaders de la construction au Japon ainsi que Daiwa House pour la construction de maisons individuelles, d'immobilier commercial, de loisir et de santé ; l'aéroport de Nagoya Centrair ; la ville de New York ; AAO (Atelier d'Architecture d'Ohain) en Belgique avec M. Stéphane du Bois, architecte, que j'ai converti aux principes UD.

M. du Bois, architecte : « Aujourd'hui AAO intègre le UD dans tous ses projets. Un premier projet de promotion, « Les portes de Court-St-Etienne, Belgique » à permis de convaincre le promoteur des avantages commerciaux de UD (mise en place des

premiers balcons en béton architectonique au même niveau que le séjour et dormant de fenêtre intégré, ...) ».

Ce sont plus particulièrement des conseillers techniques UD d'entreprises anglo-saxonnes, brésiliennes, chinoises, australiennes, allemandes et des pays nordiques ...

Comment se positionnent les entreprises françaises dans cette démarche ?

Les entreprises françaises ne se positionnent pas encore ! Elles n'ont jamais entendu parler de l'UD et plus particulièrement de ses principes !

Le gouvernement français par l'intermédiaire du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) et du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, organise depuis juin 2009 des ateliers « Logement Design pour tous ».

Quels sont les avantages de la démarche UD pour une entreprise ?

Il y a beaucoup d'avantages et ils ne sont pas négligeables !

- *Augmentation du nombre potentiel d'utilisateurs de produits et services, accentuant ainsi les ventes.*
- *Amélioration de la satisfaction des utilisateurs et des besoins des consommateurs, renforçant la fidélité à la marque de l'entreprise.*
- *Consolidation de la compétitivité vers les autres entreprises qui détectent des opportunités de marché pour les convertir en business et anticiper les changements.*
- *Renforcement de l'image publique de l'entreprise en montrant que, indépendamment des avantages économiques, l'entreprise poursuit également des objectifs sociaux.*
- *Augmentation du succès d'un nouveau produit : parce que les consommateurs ont participé à son processus de développement et qu'ils l'apprécieront dès le début, parce que les besoins et les possibilités de l'utilisateur ont été pris en considération.*
- *Réduction de la période de conception du produit ou service parce que les bêta-test fourniront rapidement l'information nécessaire.*
- *Mise à jour permanente des besoins et des demandes de l'utilisateur afin de pouvoir offrir de nouveaux produits aux clients.*
- *Consolidation de la position morale des professionnels en conseillant leurs clients au sujet de ce qui est bon ou pas pour l'entreprise, mais aussi pour les utilisateurs.*

Comme vous pouvez le constater, l'UD c'est aussi le management d'une stratégie marketing et communication.

C'est aussi une évidence pour les pouvoirs publics et les techniciens administratifs pour rendre les villes plus accessibles et agréables de sorte que les municipalités puissent s'adapter aux besoins de ses citoyens et visiteurs. C'est un vrai challenge, sachant que cela affecte de nombreux secteurs et que les responsabilités sont pour la plupart du temps dispersées.

Pour cette raison il est nécessaire de définir une méthode d'intervention qui garantit l'exécution des responsables et ceux qui sont impliqués au niveau municipal pour s'assurer du développement des tâches qui obéit aux processus d'amélioration de la ville en UD.

Selon vous, quels sont les freins à l'avancée de la réflexion UD en France ?

C'est une très bonne question !

Il me semble que c'est avant tout un problème culturel, de communication, de formation et de quiproquo.

Saviez-vous que le Comité des ministres européen en 2001 a établi une résolution qui porte le nom de « ResAP 2001 » sur l'introduction des principes UD dans les programmes de formation de l'ensemble des professions travaillant dans le domaine de l'environnement du bâti ?

Il serait aussi judicieux d'enseigner les principes UD dans l'enseignement supérieur des écoles d'architecture et de design, de design d'intérieur, des écoles de commerces et d'ingénierie.

J'ai un très bon souvenir de mes interventions à l'UTC de Compiègne pour les étudiants en design industriel. Ils étaient très motivés par les principes UD.

Depuis plusieurs années, l'UD est une unité de valeur dans de nombreuses universités étrangères. Au Japon, l'UD est présenté sous forme de BD aux enfants afin qu'ils comprennent très tôt les raisons de concevoir des produits et un environnement pour tous.

Vous avez été lauréat du UD Award 2009 et de l'UD consumer favorite 2009, pour quel produit ou réalisation ?

En effet, la société Allemande « universal design GmbH » organise chaque année un concours international sur la réalisation de produits UD avec un jury composé d'experts internationaux et d'un panel de consommateurs.

À l'occasion du CeBit de Hanovre, ils ont remis 36 « universal design 09 » :

19 « universal design consumer favorite 09 » et 19 candidats ont reçu les deux awards sur 92 dossiers de 18 pays.



J'ai eu l'honneur de recevoir pour mon design ces deux awards dans la catégorie « Résidentiel » en partenariat avec M. du Bois, architecte d'Ohain en Belgique.



Réalisation primée au UD Awards 2009 : Réhabilitation d'une habitation des années 80 selon les principes UD (aménagement intérieurs et extérieurs)

Merci pour votre aimable intervention, Monsieur Prodel, avant de nous quitter, concrètement que proposez-vous aux entreprises et aux administrations en tant que conseiller technique et formateur UD ?

*Je propose 2 formules. La première formule d'une journée a pour thème « **Réussir l'intégration UD dans la stratégie de l'entreprise** ».*

*La deuxième formule est sur deux jours : « **Réussir l'intégration UD de vos projets** ». C'est une formule intra-entreprise ou la confidentialité doit être respectée pour apprendre à élaborer un cahier des charges UD sur la conception de son produit.*

De nombreux exemples en images et vidéos sont présentés dans chacune des formules.

Ressources en ligne

Jean-Yves Prodel, conseils et formation

www.jyp-design.com

Programme Logement design pour tous

Programme de recherche et d'expérimentation « Logement Design pour tous » lancé le 4 mai 2009 par Mme Christine Boutin, Ministre du Logement, porté par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)

www.design-puca.fr